

INFORMATION RÉGLEMENTÉE

Paris, 8 décembre 2011

**PRÉSENTATION PAR L'AUTORITÉ DE CONTRÔLE PRUDENTIEL DES RÉSULTATS DU TEST DE
L'AUTORITÉ BANCAIRE EUROPÉENNE SUR LES BESOINS EN FONDS PROPRES DE SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE**

<http://www.banque-france.fr/acp/stress-tests/stress-tests.htm>